

Arrêté du 14 avril 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Guingamp
NOR : JUSB1110982A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame PAUL Martine, épouse HYRIEN, greffière du premier grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Guingamp.

Article 2

Madame LE MARCHAND Marie-Noëlle, épouse COADOU, greffière du premier grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Guingamp.

Article 3

Madame HENRY Huguette, épouse LE BESCOND, adjointe administrative principale de première classe, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal, en remplacement de Madame LE MARCHAND Marie-Noëlle, épouse COADOU.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 avril 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
La chef du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK